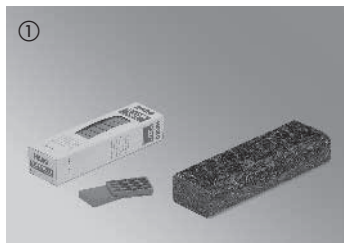


Instructions de pose pour parquet avec Top Connect de parkettmanufaktur

À lire impérativement en intégralité avant la pose !

Veillez toujours respecter les instructions de pose jointes à chaque colis. Les instructions jointes doivent impérativement être respectées.



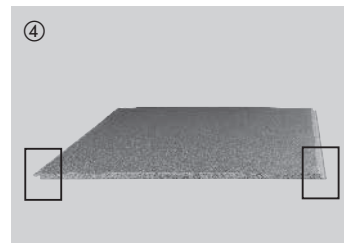
Outils de pose : Cale de frappe, cales biseautées en PE, crayon, scie.



Sur les chapes neuves et lors d'une pose sur un sol chauffant, une feuille de polyéthylène de 0,2 mm d'épaisseur doit toujours être posée. Les raccords des couches de film doivent se chevaucher sur environ 30 cm. Relever le film sur le mur et le couper après le montage des plinthes sur l'arête supérieure de ces dernières.



Pour l'isolation phonique et l'égalisation des petites aspérités, il convient de dérouler jusqu'aux bords une sous-couche acoustique confort de 2 mm d'épaisseur. D'autres sous-couches isolantes adaptées sont également disponibles parmi notre gamme d'accessoires. Le carton bitumé et la moquette ne se prêtent pas à l'isolation phonique. **Tout parquet avec une sous-couche isolante contrecollée n'est pas compatible avec une pose collée en plein.**



Profil sur la longueur côté languette / côté rainure



Pour commencer, poser les premiers éléments au coin droit de la pièce avec la languette côté mur et fixer à l'aide de cales biseautées en PE ou d'écarteurs (respecter un jeu de dilatation de 10 à 15 mm par rapport au mur).



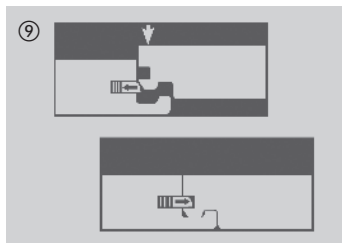
Les autres lames de la première rangée doivent être encliquetées par le haut au niveau des extrémités dans la lame précédente. En appuyant légèrement sur le chant transversal, la lame s'enclenche dans la lame voisine. Veillez à respecter un alignement exact des lames. La dernière lame de la première rangée est coupée en respectant le jeu de dilatation de 10 à 15 mm par rapport au mur et emboîtée.



La deuxième rangée peut être commencée avec le reste de la première rangée (décalage des joints en bout d'élément d'au moins 50 cm). Ainsi on évite trop de chutes. Poser les autres lames les unes après les autres. Pour ce faire, les lames sont d'abord emboîtées sur la longueur sous l'effet d'une légère pression exercée dans la liaison. Si nécessaire, taper doucement avec la cale de frappe.



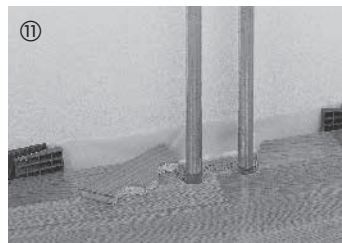
La lame est abaissée à l'about. Veillez à cet égard que la lame soit glissée sur l'about aux abords de l'arête de la lame posée précédemment. En appuyant légèrement sur le chant transversal, la lame s'enclenche.



9 Profil sur l'about
Verrouillage



10 Couper les grands côtés des éléments de la dernière rangée en tenant compte du jeu de dilatation de 10 à 15 mm et les emboîter.



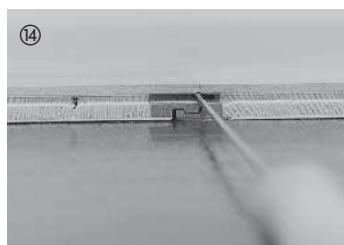
11 Découper et percer des ouvertures pour les tuyaux de chauffage sortant du sol (selon la taille des tuyaux et sans oublier le jeu de dilatation).



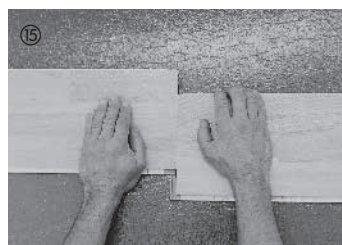
12 Pour maintenir le jeu de dilatation aux seuils des portes, utiliser toujours un système de profil adapté. Procéder de la même manière pour la pose « continue » dans une pièce contiguë. Dans ce cas, un joint de dilatation est nécessaire, il sera masqué avec un profil de même-niveau. Un jeu de dilatation d'environ 5 mm sera respecté dans le profil. Le bas du montant de la porte doit être coupé avec une scie fine à hauteur de l'épaisseur de l'élément pour que le parquet puisse se dilater sous le montant.



13 Une fois la pose terminée, il est impératif d'enlever les cales. Visser les plinthes (avec ou sans système à clips) – C'est terminé !



14 Conseils pour le déverrouillage Top Connect : les lames peuvent être démontées grâce au système de déverrouillage. Ce système de déverrouillage doit être inséré à partir de la longueur de la rainure dans l'about de la rainure.



15 En l'absence du système de déverrouillage, les éléments peuvent être déconnectés en les faisant glisser en parallèle.

Remarques générales

À lire impérativement en intégralité avant la pose !



Mesures à prendre avant la pose :

Ouvrir les paquets juste avant la pose. Durant les mois d'hiver, les éléments, dans leur emballage d'origine encore fermé, doivent être acclimatés à la température de pose d'environ 18 °C.

Important : avant de procéder à la pose, contrôler à la lumière du jour que les éléments ne présentent ni défaut, ni détérioration visible et vérifier leur couleur et leur structure. Pour obtenir un aspect homogène du choix, il est conseillé de prendre de la marchandise de différents colis du même article. Les articles déjà posés ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations. Les revêtements de sols élastiques et textiles doivent être éliminés sans laisser de résidus.

Sens de pose :

L'usage veut que l'on oriente le sens de pose en fonction de la source principale de lumière dans la pièce, telle une fenêtre donnant sur une terrasse. Les éléments doivent être posés parallèlement à la lumière incidente. En outre, par un choix judicieux du sens de pose, il est possible de souligner les proportions de la pièce. Les pièces petites paraîtront plus grandes par l'emploi d'essences de bois clairs. Dans le cas de la pose flottante, la longueur ou la largeur du sol à recouvrir ne doit pas dépasser 10 m. Si la longueur ou la largeur de la pièce est supérieure à 10 m, il sera nécessaire de poser des profils pour joints de dilatation.

- Dans les couloirs et les pièces étroites, veillez à toujours poser les éléments dans le sens de la longueur.

- Pour les plans d'ensemble en forme de T, L ou U, il convient de séparer les surfaces partielles avec des systèmes de profil adaptés.

Nous recommandons une pose collée en plein dans les zones industrielles/publiques. Demandez nos instructions spéciales de pose collée en plein auprès de votre revendeur. Tout parquet avec une sous-couche isolante contrecollée n'est pas compatible avec une pose collée en plein.

Préparation du support : le support doit être plat, sec et solide. La norme DIN correspondante est à respecter. Par exemple, les chapes en ciment, les chapes en asphalte coulé, les panneaux de particules V100 ou d'anciens revêtements de sol comme des revêtements en céramique ou en feutre sont appropriés.

Contrôle du degré d'humidité :

Il convient de s'assurer comme il se doit que le support est prêt à la pose avec des appareils de mesure appropriés (utilisant la méthode du carbure).

Teneur limite en humidité sans chauffage au sol : Chapes en ciment, chapes fluides en ciment $\leq 2,0$ % CM-Masse ; chapes en sulfate de calcium, chapes fluides en sulfate de calcium $\leq 0,5$ % CM-Masse

Teneur limite en humidité avec chauffage au sol : Chapes en ciment, chapes fluides en ciment $\leq 1,8$ % CM-Masse ; chapes en sulfate de calcium, chapes fluides en sulfate de calcium $\leq 0,3$ % CM-Masse

Prière de prendre en compte les mesures préparatoires pour la pose sur sols chauffants qui sont décrites dans ces instructions de pose ou disponibles sur notre site Internet. Il convient par ailleurs de s'assurer que le procès-verbal pour le chauffage de la chape préalablement à la pose a été dûment signé par le donneur d'ordre.

Pose sur un sol chauffant :

Lors d'une pose sur un chauffage au sol, la chape doit être réalisée conformément à la norme DIN 18353. Avant la pose, vous devrez vérifier que le chauffage au sol a été réalisé conformément à la norme DIN EN 1264 parties 1 à 4 et que la chape est sèche, c'est-à-dire prête à être recouverte d'un revêtement (après la mise en route du chauffage au sol par l'installateur) suite à la coordination d'interface. Demandez notre notice détaillée à votre revendeur.

Entretien :

Vous trouverez des instructions détaillées sur le premier traitement et les consignes générales d'entretien dans notre guide d'instructions d'entretien pour parquet doté de la surface en huile naturelle oleovera disponible chez votre revendeur. Veuillez demander à votre revendeur les instructions d'entretien spéciales pour les espaces commerciaux et publics.

Premier traitement :

oleovera est une surface naturelle qui permet à l'huile de prendre le temps de sécher à l'air et dont le processus de séchage n'est pas accéléré par les rayons ultraviolets. Cette forme originelle de traitement de surface à l'huile **exige un premier traitement de la surface, qui devra impérativement être réalisé après la pose.**

Premier traitement avec l'huile pour sol naturel :

L'huile pour sol naturel pénètre profondément dans le bois et confère son caractère originel au sol. La surface à pores ouverts se distingue par sa résistance contre les sollicitations du quotidien. Veuillez respecter les consignes d'usage lors de l'application de l'huile pour sol naturel. Le temps de séchage s'élève à environ 12 heures. Nous vous recommandons vivement de ménager la surface les premiers jours suivant la pose et de ne pas savonner pendant les deux premières semaines après le traitement initial.

Entretien général :

Nettoyage à sec :

Le plus souvent, il suffit d'utiliser un balai à franges, un balai ordinaire ou un aspirateur pour le nettoyage de votre parquet. Vous pouvez bien sûr procéder à tout moment ou en cas de besoin à un nettoyage humide.

Nettoyage humide/entretien :

Vous pouvez assurer un nettoyage et un entretien optimal de votre parquet avec le savon pour sol naturel. Veillez à éviter qu'il se trouve de l'eau stagnante sur la surface. Les nettoyeurs à vapeur ne conviennent pas au nettoyage du parquet.

Nettoyage humide avec serpillière bien essorée et savon pour sol naturel :

L'entretien général est réalisé avec le savon pour sol naturel. Le savon dilué ne permet pas de constituer une couche, mais de parvenir exclusivement à un excellent résultat de nettoyage avec effet « surgras », qui préserve la beauté originelle du sol. Au cours des deux premières semaines, il ne faut pas savonner votre sol. Ce nettoyage général peut être réalisé régulièrement selon les besoins et est parfaitement adapté à toutes les essences de la parkettmanufaktur. En fonction du degré de salissure, veuillez mélanger 2 – 4 cuillères à soupe de savon pour sol naturel dans 5 l d'eau et essuyer avec une serpillière ou un chiffon bien essoré.

Entretien intensif :

Si votre parquet affiche des signes très marqués de sollicitation, il est recommandé d'utiliser le nettoyant intensif pour sol naturel et de procéder une nouvelle fois à un traitement à l'huile (de manière analogue au premier traitement). Cette opération peut être aussi aisément être réalisée par sections et des réparations peuvent être réalisées sans pièces rapportées.

Température et humidité ambiantes :

Pour la préservation de votre parquet et pour assurer votre bien-être, il convient de veiller au maintien d'une humidité relative de l'air d'env. 30 à 60 % et d'une température ambiante d'env. 20°C. Pour maintenir, durant la période de chauffage, le taux d'humidité de l'air à un degré constant, nous vous recommandons d'utiliser un humidificateur d'air. De cette manière, vous pourrez éviter un dessèchement extrême de votre parquet. Ces humidificateurs d'air doivent être mis en marche au début de la période de chauffage. Si les valeurs normales d'humidité de l'air ne sont pas atteintes, on pourra s'attendre à la formation de petites fentes qui se referment en général après la période de chauffage, dès que le climat redevient normal.

Comment faire pour assurer la protection supplémentaire de votre parquet :

Pour préserver votre sol, nous vous recommandons de placer des patins en téflon (PTFE) sous les chaises et pieds de table et un paillason dans l'entrée. Les roulettes des fauteuils et chaises de bureaux doivent être conformes à la norme DIN68131 spécifiant l'emploi de roulettes à garnitures de type W (doux) uniquement. Les tapis de polycarbonate que nous proposons sont également une alternative conseillée en matière de prévention.



Instructions pour la pose collée en plein

Supports appropriés :

- Chape en ciment (CT), chape fluide en ciment (CFT)
- Chape en sulfate de calcium (CA), chape fluide en sulfate de calcium (CFA)
- Chape en asphalte coulé (AS)
- Panneaux de particules-V 100 (E1)

Type de colle selon la réglementation allemande sur les produits dangereux TRGS 610 : Colle élastique HARO

Remarque :

Compte tenu de la réglementation allemande sur les produits dangereux TRGS 610, il convient d'utiliser des colles sans solvants à chaque fois que le produit et les conditions de pose le permettent.

Contrôle et préparation du support :

Le support doit être contrôlé conformément au DTU et aux normes en vigueur (DIN 18 365 pour les revêtements de sol et DIN 18 356 pour les parquets). Le support doit résister aux contraintes dues aux chocs et à la dilatation. Il doit être doté de bonnes capacités absorbantes, être exempt de fissures, sec, plan et propre. Les supports doivent être débarrassés de toutes les impuretés, telles que les traces d'huile, de graisse, de cire, de peinture, de plâtre et de poussière ainsi que de toute autre substance susceptible d'entraver l'adhérence.

Dans le cas de nouvelles chapes en ciment, en sulfate de calcium et en asphalte coulé, il n'est en règle générale pas nécessaire de préparer le support.

En présence de supports critiques, comme d'anciennes chapes en asphalte coulé ou de chapes en ciment très absorbantes ou une surface légèrement sableuse, ou encore de vieux revêtements en céramique, il convient d'appliquer une couche de primaire afin de maintenir le support correspondant. En l'occurrence, il faut préparer le support avec un enduit de ragréage conformément aux instructions du fabricant.

Les chapes fluides en sulfate de calcium doivent être poncées ou brossées avant l'encollage puis nettoyées à l'aide d'un aspirateur.

Dans le cas de chapes en asphalte coulé, veiller à éliminer les particules de sable (silicieux) non fixés à l'aide d'une ponceuse monodisque (pour sols) et à les aspirer avec un aspirateur industriel.

1. Contrôle de l'humidité :

Il convient de s'assurer comme il se doit que le support est prêt à la pose avec des appareils de mesure appropriés (utilisant la méthode du carbure).

Teneur limite en humidité sans chauffage au sol : Chapes en ciment, chapes fluides en ciment $\leq 2,0$ % CM-Masse ; chapes en sulfate de calcium, chapes fluides en sulfate de calcium $\leq 0,5$ % CM-Masse

Teneur limite en humidité avec chauffage au sol : Chapes en ciment, chapes fluides en ciment $\leq 1,8$ % CM-Masse ; chapes en sulfate de calcium, chapes fluides en sulfate de calcium $\leq 0,3$ % CM-Masse

Prière de prendre en compte les mesures préparatoires pour la pose sur sols chauffants qui sont décrites dans ces instructions de pose ou disponibles sur notre site Internet. Il convient par ailleurs de s'assurer que le procès-verbal pour le chauffage de la chape préalablement à la pose a été dûment signé par le donneur d'ordre.

2. Contrôle de planéité (DIN 18202) :

Le cas échéant, le support doit être égalisé avec un enduit de ragréage conformément aux instructions du fabricant. Pour ce faire, il convient d'utiliser des primaires spéciaux. Les bandes isolantes périphériques ne doivent être ôtées qu'après le prétraitement et l'application des enduits.

3. Stabilité des surfaces :

La stabilité des surfaces est contrôlée avec la méthode du quadrillage et du coup de marteau.

4. Faux-joints et lignes de rupture théorique dans la chape :

Avant la pose, les faux-joints et les lignes de rupture théorique doivent être colmatés comme il se doit. Les joints de dilatation ne doivent quant à eux en aucun cas être colmatés.

Encollage :

Il est impossible de procéder à l'encollage lorsque la température du support est inférieure à 17° C. Le cas échéant, la pièce doit être chauffée et bien aérée pour ne pas dépasser un taux d'humidité relative de l'air de 70 % (par exemple dans les nouvelles constructions).

Stockage de la colle :

la colle doit être stockée dans un endroit frais et sec. Elle se conserve 6 mois dans les bidons non ouverts. Veiller à recouvrir la colle dans les bidons ouverts avec un film et un sac anti-dessèchement avant de les refermer.

Quantités :

- en fonction de la capacité absorbante du support : environ 1000 à 1200 g/m² de colle élastique HARO

- Spatule spéciale L de Hamberger

Prière de respecter également les instructions figurant sur les bidons de colle.

Informations générales sur la pose collée en plein :

- Les colis ne doivent pas être entreposés dans de nouvelles constructions en raison de l'humidité résiduelle présente dans les murs et du taux d'humidité ambiante relativement élevé.

- Les colis ne doivent être ouverts qu'immédiatement avant la pose. Les éléments restants doivent être remballés dans un film en cas d'interruption prolongée de la pose.

- La colle est appliquée avec la spatule spéciale L de Hamberger (d'abord rangée par rangée). Le temps d'ouverture de la colle ne doit pas dépasser environ 60 minutes à 20° C.

- La première rangée d'éléments est posée avec la languette côté mur et est fixée avec des cales biseautées. Pour les plus longues distances, il convient de contrôler la linéarité de l'alignement avec un cordeau. Veiller à bien appuyer les éléments dans le lit de colle pour assurer une bonne imprégnation de la colle.

- La deuxième rangée peut être commencée avec le reste de la première rangée. Veiller à assurer un décalage des éléments de 50 cm minimum au niveau de l'about.

- Des rails de transition spéciaux peuvent être posés dans le lit de colle le long des lignes de transition avec d'autres revêtements de sol ou aux seuils des portes ainsi que le long des encadrements en carrelage autour des poêles ou des cheminées. Il convient de respecter un jeu périphérique de 5 mm minimum dans le rail de transition.

- Il est possible de marcher sur le parquet après 12 heures environ.

Recommandation :

En cas de modernisation ou de rénovation et lorsque le support s'avère inadéquat ou est recouvert d'anciens sols en PVC ou de moquettes fermement collés, il est préférable d'envisager une pose flottante. En cas de doute, demander conseil à notre service technique.

Ces informations sont basées sur les résultats de nos expériences et sont fournies à titre d'orientation. Elles ne peuvent néanmoins être considérées que comme des indications d'ordre général. Comme nous ignorons les conditions particulières de chaque chantier et n'avons aucune influence directe sur la mise en œuvre des produits, nous déclinons toute responsabilité quant à la réussite des travaux. Il est recommandé de procéder au préalable à un essai de colle.

03/17

Sous réserve de modifications techniques.